

**TAUX DE RENDEMENT RÉEL DE LA BASE  
DE TARIFICATION**



1 Le taux de rendement réel de la base de tarification correspond au coût moyen pondéré  
2 réel du capital dont le calcul pour l'année 2011 est présenté au tableau suivant.

3 **TABLEAU 1**  
4 **COÛT MOYEN RÉEL DU CAPITAL - 2011**

	Taux	Structure du capital	Taux pondéré
Dette	7,104 %	65 %	4,618 %
Capitaux propres	10,183 %	35 %	3,564 %
<b>Coût moyen</b>			<b>8,182 %</b>

5 Le taux de rendement de la base de tarification reconnu par la Régie dans sa décision  
6 D-2011-028 était de 7,264 %, résultant de la pondération d'un coût moyen de la dette  
7 prévu de 7,234 % et d'un taux de rendement des capitaux propres prévu de 7,320 %.